



# 3 MARCHÉS NOCTURNES CET ÉTÉ : APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS LOCAUX

---

Après le succès des marchés nocturnes notamment lors de Bonheurs d'hiver pendant les fêtes, la Communauté de communes et la Ville de Millau organisent 3 marchés estivaux les mercredis 30 juillet, 6 et 13 août 2025, sur la place Foch et la rue Clausel de Coussergues, de 19h à 23h. Les commerçants et artisans locaux peuvent réserver leur espace d'ici le 30 juin 2025.

*Publié le 03 juin 2025*

Pour cette édition 2025, la place Foch et la rue Clausel de Coussergues seront mises à disposition des commerçants et artisans de la Communauté de Communes Millau Grands Causses. Cet espace sera ouvert au public de 19h à 23h, (installation à partir de 16h).

- › Un tarif exceptionnel sera proposé en raison du caractère éphémère du marché, fixé à 1.70€ par jour et par mètre linéaire.
- › L'accès à l'électricité (facultatif) est fixé à 1,70 € supplémentaire par jour.
- › A noter que les tables et parasols ne seront pas fournis.

## INSCRIPTIONS POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Pour s'inscrire, vous devez :

Être un commerçant ou artisan local de la Communauté de communes Millau Grands Causses

- › Remplir le formulaire mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville [ou en ligne ici après le courrier](#)
- › Déposer le formulaire ainsi que les pièces justificatives indiquées, auprès du service des Droits de Place de la Ville de Millau (Hôtel de Ville - 17 avenue de la République)

**Inscription avant le 30 juin 2025.**

\*Votre inscription devra être accompagnée d'un chèque de caution de 68€.